الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⴹⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 17/12/2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur la note d'information relative à l'augmentation de capital de Salafin au titre de la fusion-absorption de Taslif

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 17 décembre 2018, une note d'information relative à l'augmentation de capital de Salafin au titre de la fusion-absorption de Taslif.

Cette opération est réservée aux actionnaires actuels de Taslif.

L'augmentation de capital porte sur un total de 550 577 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Parité d'échange : 1 action SALAFIN pour 39 actions TASLIF;
- Montant global de l'opération y compris la prime de fusion : 515 340 000 MAD;
- Prix d'émission : 936 MAD par action ;
- Valeur nominale : 100 MAD par action.

Cette opération sera soumise à l'approbation des Assemblées des actionnaires de Salafin et de Taslif devant se tenir le 31 décembre 2018.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

La note d'information visée par l'AMMC est tenue à la disposition du public aux sièges sociaux de Salafin et de Taslif et auprès de leur conseiller financier : Capital Trust Finance.

Enfin, elle est également disponible sur le site de l'AMMC (www.ammc.ma) et sur le site de la Bourse des Valeurs de Casablanca (www.casablanca-bourse.com).

CP/EM/042/2018

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :
Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma